



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
"Un peuple - Un But - Une Foi"



Ministère de la Santé
et de l'Action sociale



Agence sénégalaise de
Réglementation
pharmaceutique

A R P

Agence sénégalaise de
Réglementation pharmaceutique

Bulletin d'informations de l'ARP

Edition N°00 2023

L'**ARP** a été créée par décret n° 2022-824
du 07 avril 2022.

Elle est née de la fusion de la Direction de
la Pharmacie et du Médicament (DPM) et
du Laboratoire National de Contrôle des
Médicaments (LNCM).



Dr Oumy Kalsoum NDIAYE NDAO

Directrice générale de l'**ARP**

RUE A X RUE 6 POINT E DAKAR
IMMEUBLE MISSIA

☎ 33 868 11 27



contact@arp.sn

http://

WWW.ARP.SN

SOMMAIRE

COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

Ministre de la Santé et de l'Action sociale

P. 4

ARP en général

P. 5

P. 6-15

Direction de l'Homologation et de la Sérialisation
des médicaments et autres produits de santé

P. 16-17

Direction de l'Inspection pharmaceutique de la
Surveillance du marché et des Vigilances

P. 18-19

Direction du Contrôle de la Qualité

P. 20-22

Direction des Affaires Juridiques

P. 23-25

Direction de l'Administration et des Finances

P. 26-28

Cellule Partenariat

P. 29-30

Cellule de la Gestion des Données
Pharmaceutiques et des Systèmes
d'Informations

P. 31-32

Cellule de la Communication et des
Relations publiques

P. 33-35

Agence comptable

P. 36

Cellule planification, suivi et évaluation

P. 37

Cellule de passation des marchés

P. 38

Contrôleur de gestion

Chauffeurs

P. 39

Bureau du courrier

Assistantes de direction

P. 40

Niveau de maturité 3

P. 41-43



COMITE DE REDACTION DU BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ARP

- **Directeur de publication** : Dr Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO, Directeur Général
- **Directeur de publication adjoint** : M. Alassane MBENGUE, Secrétaire général
- **Rédacteur en chef** : Mme Mariama THIAM, Responsable de la Cellule Communication et des Relations Publiques

- **Rédacteurs en chef adjoints** :

-M. Alioune NIANG, Chef de l'Unité de la Communication Interne

-Mme Nima Bocar DAFF, Chef de l'Unité des Relations Publiques

- **Comité de rédaction** :

-Pr Youssou NDAO, Directeur de l'Homologation et de la Sérialisation des Médicaments et Autres Produits de Santé (DIHS)

-Dr Madické DIAGNE, Directeur de l'Inspection Pharmaceutique, de la Surveillance du Marché et des Vigilances (DISV)

-Pr Djibril FALL, Directeur du Contrôle de la Qualité (DICQ)

-M. Mamadou Fawzi DIONE, Directeur de l'Administration et des Finances (DAF)

-M. Samba NDIAYE, Directeur des Affaires Juridiques (DIAJ)

-Mme Fatou NIANG, Agent Comptable

-Pr Adama DIEDHIOU, Coordonnateur de la Cellule Management Qualité

-Dr Koura Coulibaly DIACK, Coordonnateur de la Cellule Partenariat

-Mme Mame Djilane SECK, Responsable de la Cellule de la Gestion des Données Pharmaceutiques et des Systèmes d'Informations

-Mme Aby Ndiaye GOUMBALA, Responsable de la Cellule Planification, Suivi et Evaluation

-M. Momar Talla NDIAYE, Responsable de la Cellule de Passation des Marchés

-M. Ibrahima CAMARA, Contrôleur de Gestion

-M. Papa Youssoupha SARR, chargé de la communication digitale

- **Conseillers techniques** :

-Dr Rokhaya Ndiaye, Conseiller technique ARP

-Dr Ndack Wadji LY, Responsable Qualité des programmes de santé

- **Assistants** :

-Mme Seynabou FALL, assistante du DG

-M. Abdourahmane SENE, Chef du Bureau du Courrier

-M. Ibrahima KHOUMA, chauffeur

-M. Ibrahima FAYE, photographe

- **Infographie** : M. Papa Youssoupha SARR

- **Impression** : Sirius Editions

EDITORIAL

Lancement du Bulletin d'Informations de l'ARP :
Promouvoir la Santé et la Sécurité des médicaments et
autres produits de santé

Chers lectrices et lecteurs,
Nous sommes heureux d'annoncer le
lancement du "Bulletin d'Informations"

de l'Agence sénégalaise de Réglementation
pharmaceutique (ARP). Cette initiative marque
une étape importante dans notre engagement
pour la transparence, la communication et la
sensibilisation du public aux enjeux cruciaux liés à
la réglementation pharmaceutique.

En tant qu'acteur clé dans la garantie de
la qualité, de l'efficacité et de la sécurité
des médicaments et autres produits de
santé au Sénégal, il est primordial pour
nous de partager des informations claires
et précises avec vous, nos concitoyens,
ainsi qu'avec nos partenaires et parties
prenantes externes. Ce bulletin a été
conçu pour servir de plateforme
informatrice et éducative, dont l'objectif
est de renforcer la compréhension et la
sensibilisation à des questions
essentielles dans le domaine
pharmaceutique.



Dr Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO
Directrice générale de l'ARP

Le "**Bulletin d'Informations de l'ARP**" abordera
une variété de sujets, allant des actualités
réglementaires aux conseils sur la sécurité des
médicaments, en passant par des articles sur les
bonnes pratiques pharmaceutiques et les avancées
scientifiques. Notre objectif est de vous fournir des
informations pertinentes et fiables pour que vous
puissiez prendre des décisions éclairées concernant
votre santé et votre bien-être.

Nous vous encourageons à suivre de près les
éditions du "**Bulletin d'Informations de l'ARP**"
et à partager cette ressource avec vos proches et
vos réseaux. Votre implication et votre feedback
sont essentiels pour nous aider à améliorer
continuellement le contenu et à répondre à vos
besoins en matière d'informations
pharmaceutiques.

Nous espérons que ce bulletin sera une source utile
d'informations pour vous et restons ouverts à vos
commentaires et suggestions pour faire de cette
initiative une réussite partagée.

BONNE
LECTURE

MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



**Docteur Marie Khemesse
Ngom NDIAYE**

Ministère de la Santé et de l'Action sociale
○ **tutelle technique de l'Agence sénégalaise de** ○
Réglementation pharmaceutique

Dr Marie Khémesse Ngom NDIAYE, ancienne Directrice générale de la Santé, ancienne Présidente du Comité national de gestion des épidémies, coordonnatrice de la riposte à la pandémie Covid 19 au Sénégal, l'actuelle Ministre de la santé et de l'Action sociale ne cesse de poser des actes qui renforcent l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique vers la relance de l'industrie pharmaceutique locale.



Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP)

Un Pilier pour la Souveraineté Pharmaceutique et la Sécurité des médicaments et autres Produits de Santé

L'année 2022 a marqué la naissance d'une institution clé pour la santé et la sécurité des sénégalais. L'**Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP)**, créée dans un contexte de pandémie mondiale de SARS-COV-2 et en réponse aux défis locaux, joue un rôle stratégique dans le renforcement de la résilience et de la souveraineté du système de santé sénégalais.

La Stratégie pour une Industrie Pharmaceutique Locale Solide

Face à la crise sanitaire mondiale, le gouvernement sénégalais a mis en place une stratégie ambitieuse : la relance de l'industrie pharmaceutique locale (RIPL).

Son objectif est de produire localement 50% des médicaments et autres produits de santé pour la population d'ici 2035. Pour réaliser cette ambition, un atelier collaboratif dénommé LAB Pharma, a été organisé en 2021, dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS) et le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS/PSE). Neuf réformes phares ont été retenues, dont la création d'une autorité de réglementation pharmaceutique.

C'est ainsi que l'**ARP** a été **créée par décret n°2022-824 du 7 avril 2022**. Elle est née de la fusion de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) et du Laboratoire national de Contrôle des Médicaments (LNCM) et se positionne comme la garante de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des médicaments et autres produits de santé.

Mission et Développement Institutionnel

Au cœur de la politique pharmaceutique nationale, l'ARP a pour mission de mettre en œuvre les fonctions réglementaires, de contrôler le secteur pharmaceutique et de veiller au respect des lois et règlements dans les domaines relevant de sa compétence. Elle est également chargée du suivi de la politique et des programmes dans le domaine de la pharmacie, du médicament et des autres produits de santé.

L'ARP est notamment chargée d'élaborer les projets de textes et de veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires régissant les domaines suivants :

- la pharmacie ;
- le médicament et les autres produits de santé, notamment les vaccins ;
- les établissements pharmaceutiques ;
- les laboratoires d'analyse de biologie médicale ;
- les laboratoires d'essai et d'étalonnage ;
- les essais cliniques.

L'ARP met en œuvre l'ensemble des fonctions réglementaires pharmaceutiques qui concernent notamment :

- le Système de réglementation national ;
- l'Enregistrement et l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) ;
- les Vigilances ;
- la Surveillance et le contrôle du marché ;
- l'Octroi de licence aux Etablissements ;
- les Inspections règlementaires ;
- les Tests de laboratoire ;
- la Supervision des Essais cliniques ;
- la Libération de lots.



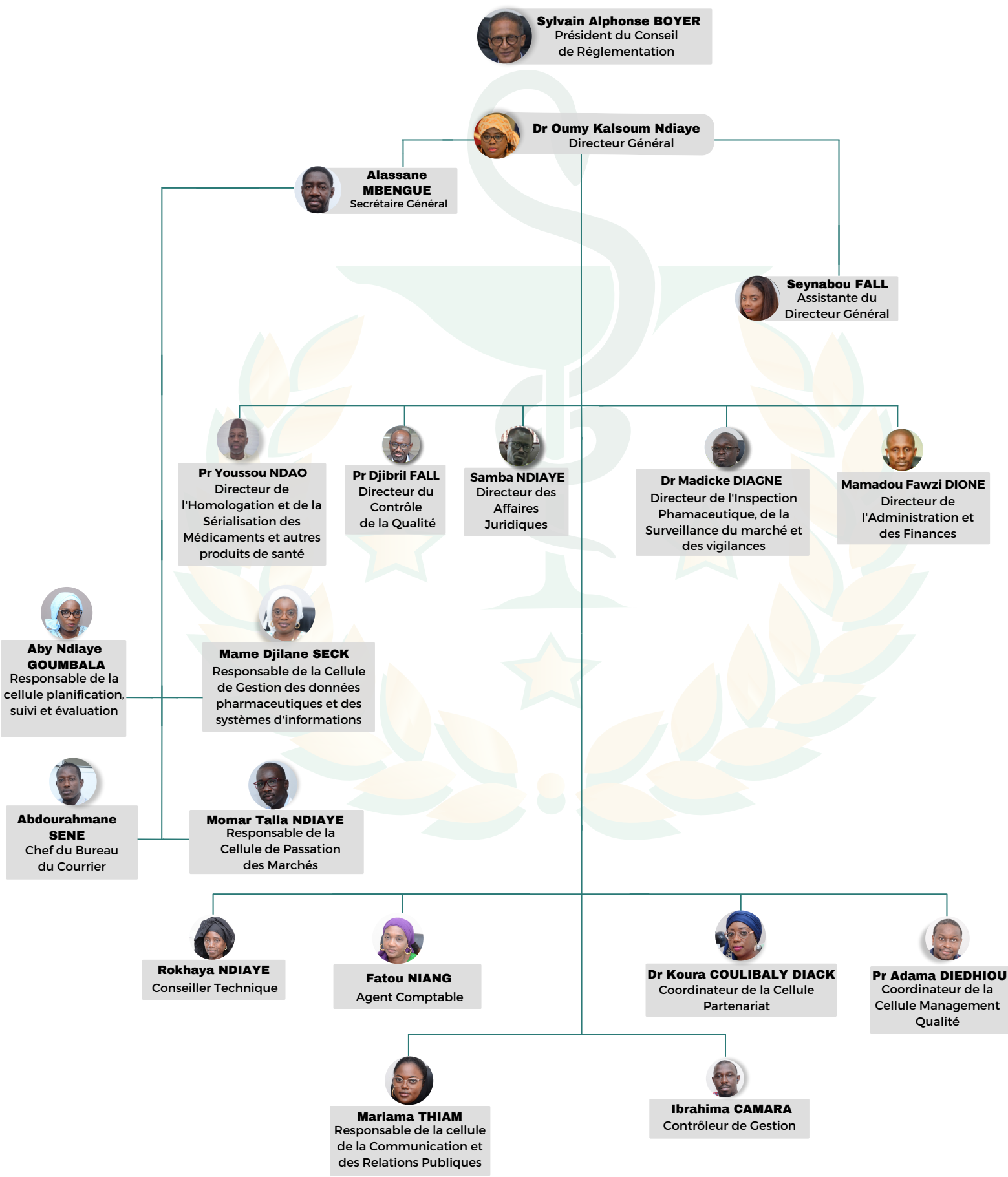
La Vision de l'ARP

L'ARP aspire à forger un environnement dans lequel la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments et autres produits de santé seront des priorités incontestées.

L'Organisation de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP)

L'ARP est dotée d'une organisation solide pour mener à bien sa mission cruciale dans le secteur pharmaceutique. Elle se compose principalement du Conseil de Réglementation et de la **Direction générale**, chacun jouant un rôle essentiel dans la définition des objectifs stratégiques, l'exécution et la supervision des activités de l'Agence.

ORGANIGRAMME DE L'ARP



PRESENTATION DU CONSEIL DE REGLEMENTATION DE L'ARP ET DE SON PRESIDENT



Le Conseil de Réglementation:

Garant de la gouvernance et de la mise en œuvre des politiques et programmes de l'ARP

Composé de **neuf membres** désignés par décret et un représentant du Contrôle financier, le Conseil de réglementation de l'ARP est chargé :

- de veiller à la mise en œuvre de la politique de développement de l'ARP ;
- de fixer les objectifs à court, moyen et long terme de l'ARP par la validation d'un plan de développement stratégique pluriannuel ;
- d'approuver les plans d'actions prioritaires annuels de l'ARP soumis par le Directeur général ;
- de veiller à la mise en application du projet de contrat de performance ou d'objectifs entre l'ARP et le Ministère en charge de la santé ;
- de veiller à la mise en œuvre de la politique de bonne gouvernance ;
- d'adopter les documents de référence tels que l'organigramme, le budget, le règlement intérieur, la politique qualité, le manuel qualité et le manuel de procédures, le statut du personnel, le code de conduite.

Le Conseil de Réglementation de l'ARP est un rouage essentiel dans le maintien des normes rigoureuses et de la transparence au sein de l'Agence. Il est constitué d'une diversité de représentants, chacun apportant une perspective unique et une expertise spécifique.

M. Sylvain Alphonse BOYER : une personnalité engagée au service du Sénégal

M. Sylvain Alphonse BOYER est un agronome, doté d'une grande expérience et d'un leadership avéré dans la gestion des politiques et programmes, il renforce la capacité de l'ARP à exercer une influence positive sur la réglementation des médicaments et autres produits de santé dans le pays. Il accompagne également l'ARP pour l'atteinte du niveau de maturité 3.

Monsieur BOYER a été Président du Conseil de Surveillance de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE Sénégal), marquant ainsi sa réputation en tant que leader compétent dans le domaine des politiques publiques.

Au poste stratégique de Président du Conseil de Réglementation de l'ARP, **Monsieur BOYER** ouvre de nouvelles perspectives pour l'ARP et confirme son rôle central dans la promotion d'un avenir plus sain et plus sûr pour le pays, où la réglementation pharmaceutique est d'une importance capitale.

PRESENTATION DE LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ARP



**Docteur Oumy Kalsoum
NDIAYE NDAO**

La Direction Générale

Pilier Opérationnel et Moteur de Réalisation des Objectifs Réglementaires

La **Direction générale** de l'ARP incarne la voix opérationnelle de l'Agence et joue un rôle central dans la réalisation des objectifs fixés. En élaborant et en soumettant au conseil de Réglementation les plans stratégiques pluriannuels ainsi que les plans d'actions annuels, la Direction générale aligne les activités de l'ARP sur une trajectoire de développement cohérente.

Parmi ses responsabilités, la **Direction générale** assure la mise en œuvre des politiques, orientations stratégiques et décisions définies par le Conseil de Réglementation sous la tutelle technique du Ministère chargé de la santé, et la tutelle financière du Ministère chargé des finances, contribuant ainsi à la concrétisation des objectifs réglementaires du secteur pharmaceutique sénégalais.

PRESENTATION DE LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ARP

Dr Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO : pionnière engagée dans la santé publique au Sénégal



Docteur Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO est une Pharmacienne diplômée de l'Université **Cheikh Anta Diop** de Dakar, Biologiste de formation, spécialiste en gestion de la chaîne d'approvisionnement, management des projets et des programmes de santé avec une expérience de plus de 25 ans dans le domaine de la santé publique au Sénégal.

Elle est aussi un membre actif de l'Ordre National des Pharmaciens du Sénégal. Elle fut pharmacien responsable de l'approvisionnement, Chef de Service technique et Chef de Service Marketing/Commercial et Communication de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement du Sénégal (actuel SEN-PNA). Son passage à l'ONG IntraHealth International avec la Fondation Bill et Melinda Gates, est marqué par la gestion des projets de santé dont le "Push Model" devenu plus tard le "Yeksi-Naa", qui est une approche de distribution des médicaments et produits de santé jusqu'au dernier kilomètre.

Docteur Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO fut également Conseillère technique (en charge des politiques pharmaceutiques) du Ministre de la Santé et de l'Action sociale, Coordonnateur de la Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national

de Développement sanitaire et social (CAS/PNDSS).

Depuis avril 2022, **Docteur Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO** est la Directrice générale de l'Agence sénégalaise de Règlementation pharmaceutique (ARP).

Son parcours est une véritable vitrine de ses compétences et de son engagement dans la santé publique. Son objectif premier est de garantir la qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments et autres produits de santé au Sénégal.

Ses ambitions en tant que **Directeur général** de l'ARP :

- renforcer la visibilité de l'ARP au niveau national, en Afrique et dans le monde ;
- amener l'ARP à un **niveau de maturité 3** en décembre 2023 pour permettre la mise en œuvre effective du projet **MADIBA** pour la production de vaccins au Sénégal ;
- finaliser le siège de l'ARP et assurer le fonctionnement de ses bureaux régionaux ;
- équilibrer l'offre et la demande en termes de médicaments et autres produits de santé ;
- impacter positivement sur la relance de l'Industrie pharmaceutique ;
- arriver à un auto-financement de l'ARP et à un soutien au secteur de la santé.

PRESENTATION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ARP



**M. Alassane
MBENGUE**

Un Acteur Essentiel au sein de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique

Fort d'une carrière remarquable et d'une expertise approfondie en matière d'administration publique et de santé, **Monsieur Alassane MBENGUE** joue un rôle essentiel au sein de l'Agence, contribuant activement à la réalisation de sa mission.

En sa qualité d'Administrateur civil principal, il possède une bonne maîtrise des mécanismes administratifs et une connaissance approfondie des politiques de santé. Avec un parcours professionnel jalonné de réussites, **Monsieur Alassane MBENGUE** a occupé précédemment les postes de Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de l'Action sociale et de Secrétaire général du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, montrant ainsi sa compétence et sa maîtrise des enjeux liés à la santé.

Sa nomination en tant que Secrétaire général de l'ARP renforce l'équipe de direction ainsi que les perspectives stratégiques de l'Agence.

Enfin, son implication dynamique et son engagement dans la mise en œuvre des missions de l'Agence accroissent la capacité de celle-ci à apporter des améliorations continues dans le domaine de la réglementation pharmaceutique au Sénégal.

Focus sur le rôle et les missions de la Conseillère technique (CT) en pharmacie

Dr Rokhaya NDIAYE, un Conseiller Technique en pharmacie, à sa place dans le système de l'ARP.



Après une expérience de vingt-deux années au service de la santé, en particulier dans le domaine de la pharmacie et du médicament, **Dr Rokhaya NDIAYE** a été nommée en 2022, Conseiller Technique au niveau de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP). Son riche passage de l'ex DPL à l'ex DPM lui a conféré les compétences et les aptitudes techniques requises pour jouer pleinement ce rôle.

Rôle et mission du Conseiller technique

Le travail du **Dr Rokhaya NDIAYE**, en tant que Conseillère Technique dotée d'une expérience avérée dans le domaine de la pharmacie, consiste à fournir des conseils sur la meilleure façon de résoudre des problèmes ou des défis spécifiques. Elle assiste la **Directrice générale** dans la mise en œuvre de la politique de l'ARP. Elle apporte aussi son aide sur des questions techniques, donne des conseils, des stratégies et participe activement à la mise en place d'un processus de résolution de problèmes. Elle a une fonction de support technique et apporte son aide à toutes les entités de l'ARP dans les domaines relevant de sa compétence. Elle peut aussi représenter la **DG** sur sa demande et réaliser des interventions à chaque fois que de besoin afin de mettre en exergue la position de l'ARP.

Toujours selon le Conseiller Technique, la création de l'ARP permettra au pays d'atteindre le **Niveau de Maturité 3** mais aussi de relancer l'industrie pharmaceutique locale entre autres.

CELLULE MANAGEMENT QUALITE



Pr Adama DIEDHIOU

L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP) s'engage dans la démarche qualité

En octobre 2021, la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) et le Laboratoire national de Contrôle des Médicaments (LNCM) ont réalisé leur auto-évaluation à l'aide du Global Benchmarking Tool (GBT) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

C'est ainsi qu'un plan de développement institutionnel a été élaboré pour le déploiement du Système de Management Qualité sur l'ensemble des neuf fonctions réglementaires en vue de contribuer à l'atteinte du **Niveau de Maturité 3 (NM3)** et d'asseoir une crédibilité reconnue au niveau national et international.

La création de l'**Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique** issue de la fusion de ces deux entités précitées, est venue renforcer ce processus avec la déclaration de la Politique Qualité de la Directrice générale et la création de la Cellule Management Qualité (CMQ).

Dans ce premier bulletin d'informations de l'**ARP**, nous vous présentons la Cellule chargée du management de la qualité à travers son Coordonnateur, le **Pr Adama DIEDHIOU**.

Présentation du Coordonnateur de la Cellule Management Qualité

Pr Adama DIEDHIOU, Maître de Conférences Agrégé en Chimie Thérapeutique, est un pharmacien diplômé de l'**Université Cheikh Anta Diop**. Il a fait ses débuts dans le contrôle de la qualité au Laboratoire national de Contrôle des Médicaments (ex LNCM) où il a eu à occuper plusieurs postes de responsabilité.

Avec la création de l'**ARP**, il a été redéployé à l'Agence en qualité de Coordonnateur de la Cellule Management Qualité.

Organisation de la Cellule Management Qualité

La Cellule Management Qualité est constituée d'une équipe pilotée par le Coordonnateur de la Cellule qui est appuyé par la Responsable Audit Interne et la Responsable Qualité des Programmes de santé.

Missions Responsable Audit Interne

- participer à la mise en place du système de management Qualité de l'ARP ;
- évaluer le niveau de conformité et d'efficacité du système de management Qualité de l'ARP ;
- coordonner et réaliser des revues de direction de l'ARP ;
- coordonner et réaliser des audits internes au niveau de l'ARP ;
- traiter des non conformités par la mise en place d'actions correctives.



Dr Aida Siby DIOP
Responsable Audit Interne

Missions Responsable Qualité des programmes de santé

- participer à la mise en œuvre du système opérationnel de management de la qualité de l'ARP ;
- accompagner le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), dans la définition, l'organisation, la mise en œuvre et le contrôle d'un système opérationnel de Management de la Qualité des programmes de santé qui répond aux exigences de la politique pharmaceutique au Sénégal ;
- assurer le suivi de la qualité des médicaments et autres produits de santé des programmes de santé.



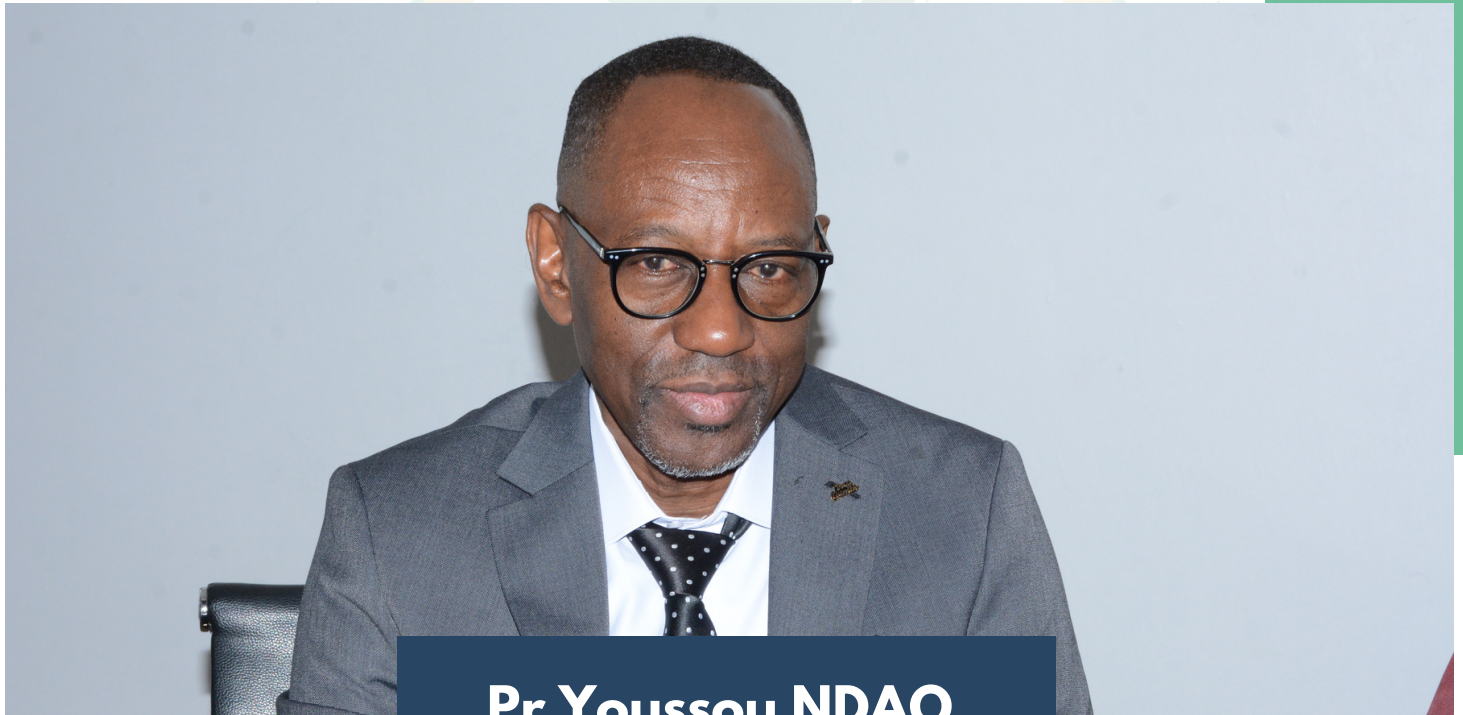
Dr Ndack Wadji LY
Responsable Qualité des programmes de santé

On peut citer également le pool des Référents-Qualité déployés au niveau de chaque direction technique et cellule de l'ARP pour appuyer à l'atteinte des objectifs de la CMQ.

La cellule a pour mission de définir, organiser, mettre en œuvre et contrôler un système opérationnel de Management de la Qualité qui répond aux exigences de la **Direction générale**, des usagers de l'ARP ainsi qu'aux normes **ISO 9001** et **ISO 17025**.

DIRECTION DE L'HOMOLOGATION ET DE LA SERIALISATION DES MEDICAMENTS ET AUTRES PRODUITS DE SANTE : GARANTE DE LA SECURITE ET DE LA QUALITE

La réglementation pharmaceutique au sein des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) stipule que tout produit pharmaceutique entrant dans ces pays doit obtenir une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Dans cette optique, l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), a mis en place la Direction de l'Homologation et de la Sérialisation des Médicaments et Autres Produits de Santé.



Pr Youssou NDAO

**AGRÉGÉ EN DROIT
PHARMACEUTIQUE**

Professeur Youssou NDAO, enseignant-chercheur en Droit et Déontologie Pharmaceutique à l'**Université Cheikh Anta Diop** de Dakar a été nommé Directeur de l'Homologation et de la Sérialisation des Médicaments et Autres Produits de Santé, depuis le 1er août 2022. Il est vice-président du Comité Technique Réglementaire pour le Développement des Capacités au niveau de l'AMRH (Agence de l'Harmonisation de la Réglementation des Médicaments).

La Direction de l'Homologation et de la Sérialisation des Médicaments et Autres Produits de Santé se structure en différents services :

Le Service de l'Homologation : une voie pour l'acquisition de médicaments de qualité

Dr Mbagnick Birame DIOUF, pharmacien inspecteur est le chef de service de l'homologation. Il a la charge de veiller à ce que les produits qui répondent aux critères de sécurité, d'efficacité et de qualité élevées, disposent d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Ce contrôle vise à minimiser les risques pour la santé publique en veillant à ce que chaque produit soit rigoureusement évalué avant d'être mis à la disposition des professionnels de la santé et des patients.



**Dr Mbagnick Birame
DIOUF**

Le Service de la Sérialisation : sécurisation de la chaîne d'approvisionnement

Dr Khadidiatou Yacine GNING, pharmacienne, est le chef de service de la Sérialisation. La Sérialisation des médicaments est un système de vérification de l'authenticité d'un médicament entre sa mise en distribution et sa dispensation effective au patient.



**Dr Khadidiatou Yacine
GNING**

Le Service des Essais Cliniques : pour la protection des personnes qui se prêtent à la recherche

Dirigé par le **Dr Ahmadou Bamba SOW**, Pharmacien, le Service des Essais Cliniques de l'ARP, s'engage dans la supervision et la régulation des études cliniques menées au Sénégal.



**Dr Ahmadou Bamba
SOW**

DIRECTION DE L'INSPECTION PHARMACEUTIQUE, DE LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ ET DES VIGILANCES



**Dr Madické
DIAGNE**

L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (**ARP**) a pour missions entre autres de mettre en œuvre les fonctions réglementaires dans le cadre de la politique pharmaceutique nationale. Parmi ces fonctions réglementaires, il y a l'inspection pharmaceutique, la surveillance du marché et les vigilances, toutes logées à la Direction de l'Inspection pharmaceutique, de la Surveillance du marché et des Vigilances (**DISV**).

Docteur Madické DIAGNE est Pharmacien-Inspecteur et a occupé la fonction de chef de la division de l'inspection et du contrôle de l'importation au sein de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (Ex DPM). Après la création de l'**ARP**, il a été redéployé et nommé Directeur de l'Inspection pharmaceutique, de la Surveillance du marché et des Vigilances.

Pour bien dérouler ses missions, cette Direction s'appuie sur le Service de l'inspection pharmaceutique, le Service de la surveillance du marché et le Service des Vigilances (personnel Ex DPM).

Service de l'Inspection Pharmaceutique



**Dr Moussa
DIALLO**

Le service de l'inspection pharmaceutique est placé sous la responsabilité du **Dr Moussa DIALLO**, Pharmacien-Inspecteur. Ledit service a comme mission principale de veiller à l'application de la réglementation et des normes en matière de pharmacie, de biologie médicale, d'établissements pharmaceutiques, de sites d'essai clinique et agences de promotion.

DIRECTION DE L'INSPECTION PHARMACEUTIQUE, DE LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ ET DES VIGILANCES

Service de la Surveillance du Marché

Le service de la surveillance du marché est dirigé par le **Dr Cheikh Sadibou CAMARA**. Il a à sa charge la mise en place d'un programme de surveillance du marché pour contrôler la qualité des médicaments et autres produits médicaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement. En outre, il est chargé de mettre en place des mécanismes de prévention, de détection et de réaction aux médicaments et autres produits de santé sous-standards ou falsifiés.



**Dr Cheikh Sadibou
CAMARA**

Service des Vigilances



**Dr Aminata Alioune DIOP
SARR**

Dr Aminata Alioune DIOP épouse SARR, est Chef de service des vigilances. Le service a pour mission de développer le système national de pharmacovigilance des médicaments et les autres vigilances. A ce titre, il doit assurer le recueil, le traitement, l'évaluation et l'enregistrement des notifications des événements indésirables des médicaments et des autres produits de santé.



Pr Djibril FALL

« Le contrôle de la qualité des médicaments et produits de santé, une nécessité pour l'ARP ».

L'un des enjeux pharmaceutiques majeurs des pays en voie de développement reste la mise à disposition de médicaments de qualité, efficaces et sûrs afin de garantir la sécurité des populations et leur droit à un accès aux soins de qualité. L'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), s'inscrit dans cette dynamique par le renforcement en ressources humaines et en équipement de dernière génération de la Direction du Contrôle de la Qualité (DICQ), bras technique de l'ARP.

A travers cet échange avec le Pr Djibril FALL, nous vous présentons la DICQ, qui capitalise deux des neuf fonctions réglementaires de l'ARP, à savoir le test au laboratoire et la libération des lots. De plus, nous mettrons l'accent sur l'importance du contrôle de la qualité des médicaments et autres produits de santé.

Présentation du Directeur du Contrôle de la Qualité

Pr Djibril FALL est un Pharmacien diplômé de l'**Université Cheikh Anta Diop** de Dakar, agrégé en Chimie Thérapeutique. Cet ancien interne des hôpitaux, professeur Titulaire de classe exceptionnelle, a eu un parcours riche au sein du Laboratoire national de Contrôle des Médicaments (Ex LNCM) qui est l'actuelle Direction du Contrôle de la Qualité de l'ARP.

Ainsi, avec la création de l'ARP, suite à la fusion de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (Ex DPM) et le Laboratoire National de Contrôle des Médicaments (Ex LNCM), **Pr Djibril FALL** a été confirmé dans son rôle de responsable comme Directeur du contrôle de la qualité.

DIRECTION DU CONTRÔLE DE LA QUALITE

Organisation de la Direction du Contrôle de la Qualité

La Direction du Contrôle de la Qualité (DICQ) a comme mission principale, le contrôle technique des médicaments et autres produits de santé, notamment les vaccins. La DICQ est organisée en trois services différents, que sont :

Service de la Logistique et du Contrôle Technico-Réglementaire

Le Service de la Logistique et du Contrôle Technico-Réglementaire, dirigé par **Dr Ndeye Magatte DIAO**, a pour mission le traitement des demandes de contrôle des médicaments et autres produits de santé mais aussi la gestion du stock du laboratoire.



**Dr Ndeye Magatte
DIAO**

Service du Contrôle Physico-Chimique et Pharmaco-technique

Le Service du Contrôle Physico-Chimique et Pharmaco-technique, dont la gestion est assurée par le **Pr Serigne Omar SARR**, est chargé entre autres du contrôle d'identité et de pureté, du dosage des matières premières et des produits finis, du contrôle de la biodisponibilité in vitro et des autres tests pharmaco techniques, des essais physico-chimiques des lots de vaccins ainsi que de la vérification de la stabilité des produits finis.



**Pr Serigne Omar
SARR**

Service du Contrôle biologique et biotechnologique et de la libération des lots

Le service du contrôle biologique et biotechnologique et de la libération des lots dont la gestion est assurée par le **Pr Assane DIENG** a pour rôle le contrôle des médicaments stériles et des vaccins mais aussi, l'élaboration des rapports pour la libération des lots de vaccins.



**Pr Assane
DIENG**

Le contrôle de la qualité des médicaments est un élément incontournable dans le processus de distribution de médicaments. Il participe à la préservation de la santé publique à travers son rôle de contrôle technique de la qualité des médicaments et autres produits de santé.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

La réglementation pharmaceutique intègre plusieurs activités complémentaires qui se renforcent mutuellement et qui visent toutes à promouvoir et protéger la santé publique. Elle s'exerce dans un cadre légal et exige des connaissances et des compétences médicales, scientifiques et techniques, d'où l'importance de la Direction des Affaires Juridiques (DIAJ) qui porte en son sein une fonction très importante qu'est le système de réglementation.



**M. Samba
NDIAYE**

Samba NDIAYE, un juriste au service de la santé

À la tête de la Direction des Affaires Juridiques, se trouve **Monsieur Samba NDIAYE**, juriste diplômé de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Avant de rejoindre l'équipe de l'ARP en août 2022, il était le responsable de la Cellule des Affaires Juridiques au niveau du Ministère de la Santé et de l'Action sociale.

La Direction des Affaires Juridiques a pour mission de veiller à la préparation et au suivi de l'état de mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires relatifs à la pharmacie, aux médicaments et autres produits de santé. Cette Direction capitalise une fonction réglementaire très importante qu'est l'octroi des licences.

Pour mieux dérouler sa feuille de route, la Direction des Affaires Juridiques compte trois services:

Le Service des Etudes, de la Législation et du Contentieux

Le Service des Etudes, de la Législation et du Contentieux est dirigé par **Mme Khady SECK**, juriste spécialisée en droit public. Le service a, entres autres missions, la gestion des contentieux, l'émission d'avis sur toutes les questions soumises à son examen par les autres directions et services techniques, l'étude de toutes les questions de portée générale relative à la pharmacie, aux médicaments et autres produits de santé, l'examen des projets de convention ou accord mais aussi l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à la pharmacie, aux médicaments et autres produits de santé.



**Mme Khady
SECK**

Le Service du Suivi, de la Recherche et de la documentation

Le Service du Suivi, de la Recherche et de la Documentation est dirigé par **Mme Marthe SARR SAMBOU**, diplômée en gestion des organisations. Le service a pour missions de faire le suivi global des affaires juridiques et réglementaires, la gestion de la documentation ainsi que la coordination de l'élaboration et de la diffusion des recherches scientifiques sur la pharmacie, les médicaments et autres produits de santé.



**Mme Marthe SARR
SAMBOU**

Le Service de la Réglementation



**Dr Khadydiatou
FALL**

Ledit service a en charge :

- l’instruction des dossiers relatifs à la programmation des créations, transferts et de rachat d’officine de pharmacie ainsi que l’ouverture des dépôts privés de médicaments ;
- l’instruction des dossiers relatifs à la constitution des établissements pharmaceutiques industriels et de distribution en gros de médicaments et la parapharmacie ;
- l’instruction des dossiers relatifs aux établissements de fabrication et de distribution en gros et de la vente des dispositifs médicaux ;
- l’instruction des dossiers de demande d’agrément des agences de promotion ;
- l’instruction des dossiers de demande d’exercice en qualité de pharmacien assistant et de gérant après décès d’une officine, de pharmacien responsable, adjoint ou intérimaire d’un établissement industriel et de distribution en gros ;
- l’enregistrement des délégués médicaux et des pharmaciens responsables des affaires réglementaires des agences de promotion.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES



**M. Mamadou Fawzi
DIONE**

Monsieur Mamadou Fawzi DIONE, ingénieur en finances publiques est le Directeur de l'Administration et des Finances.

La Direction de l'Administration et des Finances joue un rôle pivot dans le fonctionnement de l'Agence. Elle englobe une multitude de responsabilités essentielles, allant de la gestion budgétaire, comptable et des matières, à la préparation des états financiers annuels, en passant par la supervision des ressources humaines et la coordination de la logistique.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

La Direction de l'Administration et des
Finances est structurée en trois services :

Le Service des Finances et du Budget

Le Service des Finances et du Budget : sous la direction de **Monsieur Mamadou Dialigué DIALLO**, ce service est responsable de la gestion financière, de l'élaboration et du suivi du budget, ainsi que de la planification financière stratégique.



**M. Mamadou Dialigué
DIALLO**

Le Service de l'Administration et de la Logistique

Le Service de l'Administration et de la Logistique : dirigé par **Monsieur Madieng DIOP**, ce service gère tous les aspects administratifs et logistiques de l'Agence, assurant un environnement de travail propice à la performance.



M. Madieng DIOP

Le Service des Ressources Humaines

Le Service des Ressources Humaines : sous la direction de **Monsieur Brahame COUNDOUL**, conseiller en travail social, ce service joue un rôle important dans la gestion des ressources humaines, en veillant au bien-être des employés et à la mise en œuvre de politiques et procédures justes et éthiques.



**M. Brahame
COUNDOUL**



**Dr Koura Coulibaly
DIACK**

**Dr Koura Coulibaly DIACK, Médecin,
joue pleinement son rôle de
Coordonnateur de la Cellule
Partenariat.**

Elle est médecin spécialiste des Maladies infectieuses et tropicales ayant acquis progressivement 15 ans d'expérience dans la prise en charge clinique des Infections, en Epidémiologie d'Intervention et dans le Management des Programmes et Services de Santé. Elle a rejoint la Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national de Développement sanitaire et social (CAS-PNDSS) logée au cabinet du Ministre de la Santé et de l'Action sociale, en janvier 2021.

Elle intègre l'**Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP)**, en novembre 2022, comme Coordonnateur de la cellule Partenariat.

Présentation de la Cellule Partenariat

La cellule Partenariat est chargée du développement des partenariats de l'Agence. Elle maintient les relations déjà existantes et cherche à obtenir de nouveaux partenaires. Son objectif est donc d'amplifier l'activité de l'Agence. En résumé, le Responsable Partenariat a pour mission de créer, développer et assurer le suivi des différentes actions de partenariat mis en place.

Elle s'occupe de définir, sous la responsabilité de la Direction générale, tous les axes qui constitueront la politique de partenariat. Elle se doit de rechercher de nouveaux partenaires.

En outre, elle rend compte de ses actions de partenariat pour garantir le maximum de transparence et de visibilité.

Elle a également en charge la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement et la relance de l'industrie pharmaceutique locale.

Cette Cellule comprend :

L'Unité de la Gouvernance de la Chaîne d'Approvisionnement dont la gestion est assurée par le **Dr Babacar SECK** comme Chef d'unité.



Dr Babacar SECK

L'Unité de pilotage des projets de l'ARP gérée par **Dr Sokhna Mominatou Mbacké KEBE** comme Chef d'unité.



**Dr Sokhna Mominatou
Mbacké KEBE**

- une Assistante de Direction ;
- un agent administratif.

CELLULE DE LA GESTION DES DONNEES PHARMACEUTIQUES ET DES SYSTEMES D'INFORMATIONS (CGDPSI)

« **L**a révolution digitale, un défi pour le secteur pharmaceutique »

La digitalisation des huit fonctions réglementaires est l'un des principaux défis de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP), depuis sa création. L'importance que revêt cette révolution digitale pour le secteur pharmaceutique a poussé l'ARP à mettre en place une cellule chargée de la gestion des données pharmaceutiques et des systèmes d'informations.

A travers cet article, nous vous présentons ladite cellule qui a comme responsable Madame Mame Djilane SECK.

Présentation de la Responsable de la Cellule de la Gestion des Données Pharmaceutiques et des Systèmes d'Informations



**Mme
Mame Djilane SECK**

Disposant d'un MBA en développement de logiciel et service web, **Mme Mame Djilane SECK** est un analyste-programmeur qui travaille dans le domaine de la santé depuis près de dix ans. Elle a occupé le poste de Webmaster, Chef du Bureau de Développement des Applications WEB à la Cellule Informatique du MSAS et par ailleurs Responsable de l'Unité de Suivi de la mise en cohérence de la carte sanitaire et de la Politique de l'E-santé à la Cellule d'Appui et de Suivi du Plan National de Développement Sanitaire et Social (CAS/PNDSS).

Après un brillant parcours au sein du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), elle a intégré depuis septembre 2022, l'ARP, en qualité de responsable de la Cellule de Gestion des Données Pharmaceutiques et des Systèmes d'Informations.

PRESENTATION DE LA CELLULE DE GESTION DES DONNEES PHARMACEUTIQUES ET DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

Cette cellule a été créée par note de service N° 001009 du 1er septembre 2022 portant organisation de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique. Elle a en charge l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et la politique informatique. A ce titre, elle doit mettre en place un système informatisé de planification, de gestion et de suivi des activités de l'Agence, définir la politique en matière de sécurité informatique et de protection des données personnelles. Cette cellule a néanmoins un grand défi, celui de digitaliser toutes les fonctions réglementaires de l'ARP.

La cellule de GDPSI est composée de deux unités :

L'unité Informatique dont la gestion est assurée par **Monsieur Baka CISSÉ** comme chef d'unité



M. Baka CISSÉ

L'unité de Gestion des Données Pharmaceutiques dont la gestion est assurée par **Monsieur Ndataly FALL** comme chef d'unité.



M. Ndataly FALL

CELLULE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES



**Mme
Mariama THIAM**

**"La Puissance de la Communication dans la
Réglementation Pharmaceutique pour garantir
la santé publique et la confiance"**

La communication joue un rôle essentiel pour l'**Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique**. Elle renforce la visibilité de ses activités envers les parties intéressées.

Présentation de la Responsable de la Cellule Communication et des Relations publiques

Diplômée de l'Institut international du Commerce et du Développement (ICD) de Paris, **Mariama THIAM** est une professionnelle polyvalente avec de l'expérience dans les domaines du Marketing et de la Communication au sein de différentes industries. Elle est actuellement Responsable de la Cellule Communication et des Relations Publiques au sein de l'**Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP)**. Ses responsabilités comprennent la supervision de la mise en œuvre du plan de communication, la coordination avec les médias et la garantie de la communication institutionnelle à travers divers canaux.

CELLULE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

La mission de la cellule communication et des relations publiques

La mission fondamentale de la Cellule Communication de l'**Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (ARP)** est de garantir une communication efficace et stratégique pour promouvoir la mission et les activités de l'Agence. Elle élabore et met en œuvre le plan de communication de l'**ARP**, menant un plaidoyer pour la réglementation pharmaceutique et soutenant les plans de communication sectoriels. Elle crée des supports visuels attrayants et cohérents, diffusant des informations importantes sur la réglementation pharmaceutique et contribuant à sensibiliser le public et les parties prenantes sur l'importance de la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments et autres produits de santé.

“
La Cellule de la Communication et des Relations
Publiques de l'Agence sénégalaise de
Réglementation pharmaceutique (ARP) est
rattachée directement à la Direction générale.
”

La cellule est composée de deux
unités :

L'Unité des Relations Publiques, dont la gestion est assurée par **Madame Nima Bocar DAFF**, comme chef d'Unité.



Mme Nima Bocar DAFF

CELLULE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES



M. Alioune NIANG

L'Unité de la Communication interne, dont la gestion est assurée par **Monsieur Alioune NIANG**, comme chef d'Unité.

Un chargé de la communication digitale

Monsieur Papa Youssoupha SARR, chargé de la communication digitale et concepteur graphique du bulletin d'informations de l'ARP.



**M. Papa Youssoupha
SARR**

Un photographe



M. Ibrahima FAYE



Mme Fatou NIANG

Madame Fatou NIANG, Contrôleur du Trésor, est à la tête de l'Agence Comptable de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique (**ARP**), depuis novembre 2022.

Organisation de l'Agence Comptable

L'Agence Comptable est structurée avec une équipe comprenant :

- Un comptable qui a la responsabilité de comptabiliser avec précision toutes les opérations financières ;
- Un agent administratif spécialisé dans le recouvrement et la mobilisation des ressources ;
- Un agent administratif, chargé de la vérification minutieuse des pièces justificatives liées aux dépenses.

Missions

L'Agence Comptable est chargée :

- de recouvrer les recettes régulièrement liquidées par l'ordonnateur (Directeur général), à travers un titre de recettes ;
- de payer les dépenses régulièrement ordonnées par le Directeur général ;
- de conserver les fonds et les valeurs de l'Agence ;
- de procéder aux ajustements nécessaires pour faire face aux dépenses exigibles ;
- de tenir la comptabilité des opérations qu'elle exécute ;
- d'élaborer les états de synthèse.

CELLULE PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION

L'importance de la planification, du suivi et de l'évaluation dans le dispositif de l'ARP. Pour la mise en œuvre de sa politique, l'ARP a très tôt compris l'importance capitale que revêt la planification ainsi que le suivi et l'évaluation pour l'atteinte de ses objectifs.

Présentation de la responsable de la Cellule en charge de la Planification, du Suivi et de l'Évaluation à l'ARP

Kinésithérapeute de profession, **Mme Goumbala Aby NDIAYE** est diplômée en Management des Services et Programmes de santé en 2014, puis intégrée dans le corps des administrateurs des services de santé. Elle a également suivi d'autres formations notamment en économie de la santé et en finances publiques. Après un brillant parcours au sein du MSAS, notamment à la Direction de la Planification, de la Recherche et de la Statistique (DPRS) et à la CAS-PNDSS, elle a intégré l'ARP comme Responsable de la Planification, du Suivi et de l'Évaluation.



**Mme Goumbala Aby
NDIAYE**

Missions

Elles consistent à coordonner l'élaboration des documents stratégiques, l'élaboration des rapports trimestriels, semestriels et du rapport annuel de performances de l'ARP.

La Cellule accompagne également toutes les entités de l'ARP dans l'élaboration d'outils de suivi de projet, d'élaboration de plans d'actions avec les partenaires et en assure le suivi.

CELLULE DE PASSATION DES MARCHÉS

Monsieur Momar Talla NDIAYE, un manager spécialiste en passation de marché avec une accréditation internationale.

Il travaille dans le domaine de la santé depuis 2010 et a rejoint l'ARP en janvier 2023 en qualité de Responsable de la Cellule de Passation des Marchés.

La cellule est placée sous la tutelle du Secrétariat général.



**M. Momar Talla
NDIAYE**

La mission de la Cellule de Passation des Marchés consiste à :

- Veiller au respect des procédures de passation des marchés au niveau national ;
- Fournir les autorisations pour passer un marché ;
- Veiller au bon fonctionnement de la commission de marché de l'ARP.

CONTROLEUR DE GESTION

Ibrahima CAMARA, contrôleur de gestion de l'ARP, est un économiste financier. Il est rattaché directement au **Directeur général**.

Il a pour mission d'élaborer le projet de budget de l'ARP, de veiller également à la surveillance constante de sa mise en œuvre en s'assurant que chaque allocation financière est utilisée conformément aux lignes directrices établies.



**M. Ibrahima
CAMARA**

CHAUFFEUR

Les chauffeurs dépendent de la Direction de l'Administration et des finances. Ils ont pour missions l'acheminement des courriers et le transport des agents de l'ARP en mission, à l'intérieur du pays et lors d'ateliers organisés à Dakar.



**M. Ibrahima
KHOUMA**

BUREAU DU COURRIER

Abdourahmane SENE est le responsable du bureau du courrier de l'Agence.

Le bureau du courrier est actuellement constitué de trois agents, chacun ayant un rôle essentiel.



**M. Abdourahmane
SENE**

Les missions du bureau du courrier sont :

- L'enregistrement et la transmission des courriers arrivés, ainsi que des départs ;
- La gestion des copies et l'archivage des documents ;
- L'enregistrement des courriers et leur ventilation aux différents destinataires au sein de l'ARP.

La responsabilité du bureau du courrier est de veiller à une gestion efficace et transparente du courrier, tout en étant en mesure de répondre de manière fluide aux besoins de la direction générale en matière de correspondance.

ASSISTANTE DE DIRECTION



Mme Seynabou FALL

Mme Seynabou FALL est un cadre en marketing et communication des organisations. Assistante du coordonnateur de la CAS-PNDSS durant des années elle a intégré l'ARP en avril 2022 comme assistante particulière du Directeur Général de l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique. Sa mission consiste à assister le **Directeur Général** dans l'exécution de ses activités.

L'impact des Assistantes au sein de l'ARP

Les assistantes jouent un rôle important au sein de l'ARP. Elles sont au nombre de huit et facilitent l'organisation matérielle et logistique de toutes les activités figurant dans l'agenda des différentes entités de l'ARP.

LE NIVEAU DE MATURITÉ 3

L'atteinte du **niveau de maturité 3** permettra à l'**ARP** d'avoir un système de réglementation indépendant, efficient, transparent et s'appuyant sur des données scientifiques. Ces éléments sont essentiels pour garantir à l'**Etat du Sénégal** un système de santé de qualité, un accès à des produits médicaux sûrs, efficaces et de qualité.

En outre, avec le **niveau de maturité 3**, l'**ARP** sera inscrite et reconnue dans la liste des systèmes de réglementation performants et crédibles par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

COMITÉ INTERNE DE VALIDATION POUR LA MISE A JOUR DE L'OUTIL GBT

Président

Dr Oumy Kalsoum Ndiaye NDAO

Rapporteur

Pr Adama DIEDHIOU

Membres

- M. Alassane Mbengue
- Dr Madické DIAGNE
- Pr Djibril FALL
- Pr Youssou NDAO
- Dr Rokhaya NDIAYE
- Pr Serigne Omar SARR
- Dr Khadidiatou Yacine GNING
- Mme Marthe SARR SAMBOU
- Mme Khady SECK

Evaluateurs principaux des 9 fonctions réglementaires

1. **Dr Aïda Siby DIOP : Système National de Réglementation**
2. **Dr Mbagnick Birame DIOUF : Enregistrement et Autorisation de Mise sur le Marché**
3. **Dr Aminata Alioune DIOP : Vigilances**
4. **Dr Cheikh Sadibou CAMARA : Surveillance et Contrôle du Marché**
5. **Dr Khadydiatou FALL : Octroi de Licence aux établissements**
6. **Dr Moussa DIALLO : Inspections Réglementaires**
7. **Dr Ndeye Magatte DIAO : Tests de Laboratoire**
8. **Dr Ahmadou Bamba SOW : Supervision des Essais Cliniques**
9. **Pr Assane DIENG : Libération des Lots**

SCANNEZ POUR SUIVRE NOS ACTIVITÉS



LINKEDIN



FACEBOOK



SITWEB



Bulletin d'informations de l'ARP

 RUE A X RUE 6 POINT E DAKAR
IMMEUBLE MISSIA

 33 868 11 27

 contact@arp.sn
 <http://WWW.ARP.SN>